

CAS-TYPE APICULTURE

Exploitation apicole spécialisée dans la production de miel, avec **une miellée en grande culture et commercialisant l'intégralité en vrac**

Contexte géographique :
Est de la région Bourgogne-Franche-Comté
et Sud de la région Nouvelle-Aquitaine



RÉSEAU D'EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCE



Les cas-types ont pour objectif de **modéliser le fonctionnement d'un système** d'exploitation viable et reproductible. Le système décrit ici se base sur 4 exploitations enquêtées entre 2013 et 2015. Il a été construit **collectivement**, en se basant sur les données du Réseau d'exploitations de référence¹, par l'ITSAP et grâce à l'expertise de terrain de l'ADA BFC et l'ADA NA.

- 710 colonies hivernées
- 600 ruches en production
- Abeilles hybrides (Buckfast®/autre) ou caucasienne (*Apis mellifera caucasia*)
- 2 UTH² dont 1 salarié
- EARL³ au réel
- 3 miellées principales
- Ruchers à 150-200 km max. selon la localisation de l'exploitation
- 42 000 km parcourus par an
- Commercialisation 100 % en vrac

Sommaire

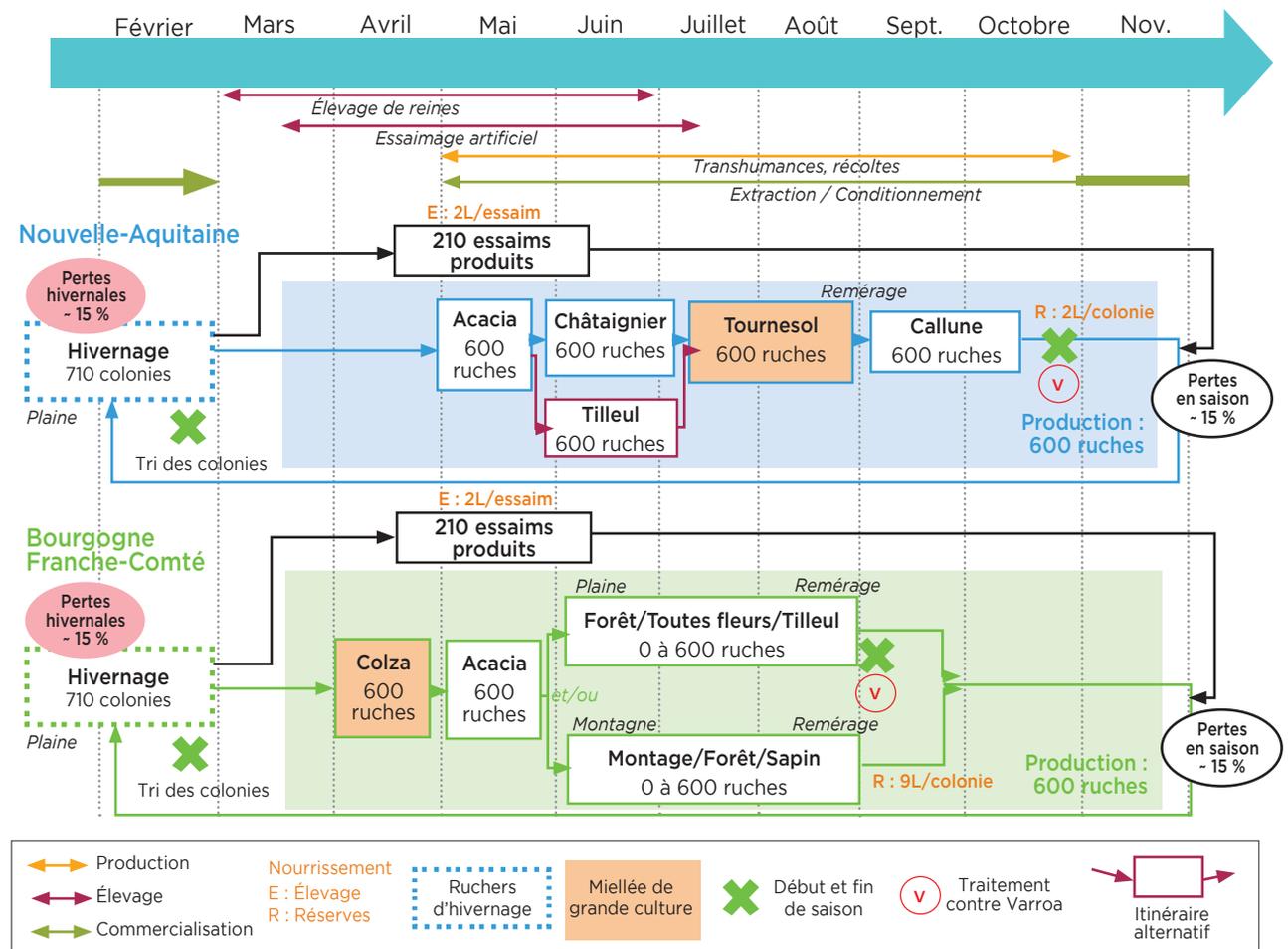
Organisation de la saison	2
Répartition du temps de travail	3
Production et prix moyens de vente	3
Répartition du produit brut et des charges	4
Résultats économiques	4
Forces et faiblesses de l'exploitation	4

1. Anciennement appelé OTE (Observatoire technico-économique)
2. Unité de Travail Humain
3. Exploitation agricole à responsabilité limitée

Organisation de la saison

Les apiculteurs visent 3 miellées par an, dont une sur grande culture : une miellée de tournesol pour les apiculteurs néo-aquitains et une miellée de colza pour les apiculteurs bourguignons et franc-comtois. En Nouvelle-Aquitaine, face au caractère aléatoire de la miellée d'acacia et à la forte dégradation des rendements sur châtaigner à cause du cynips, certains apiculteurs choisissent de diversifier leur production avec du miel de tilleul. En Bourgogne-Franche-Comté, après la miellée d'acacia en plaine, selon les conditions de l'année, les ruches sont toutes ou en partie transhumées en montagne. La transhumance en montagne est d'autant plus systématique que la récolte de sapin est prometteuse.

Figure 1 : Schéma de gestion du cheptel, élevage et transhumances deux exemples de calendrier apicole en Nouvelle-Aquitaine et en Bourgogne-Franche-Comté



Répartition du temps de travail

- Le pic de travail a lieu en saison, d'avril à septembre, rythmé par les transhumances et les récoltes.
- Après chaque miellée, le miel est conditionné en fût de 300 kg. Il sera vendu hors saison apicole principalement.
- Les négociations et la commercialisation ont lieu pendant l'hiver, permettant aux apiculteurs d'investir plus de temps sur les ruchers en saison pour la production.

Production et prix moyens de vente

• Production de miel

En moyenne, **18 tonnes de miel** sont produites chaque année, avec des variations selon les années principalement dues aux conditions climatiques.

Rendement annuel moyen (kg/colonie)	
Par colonie hivernée	25,5
Par colonie mise en production	30,1

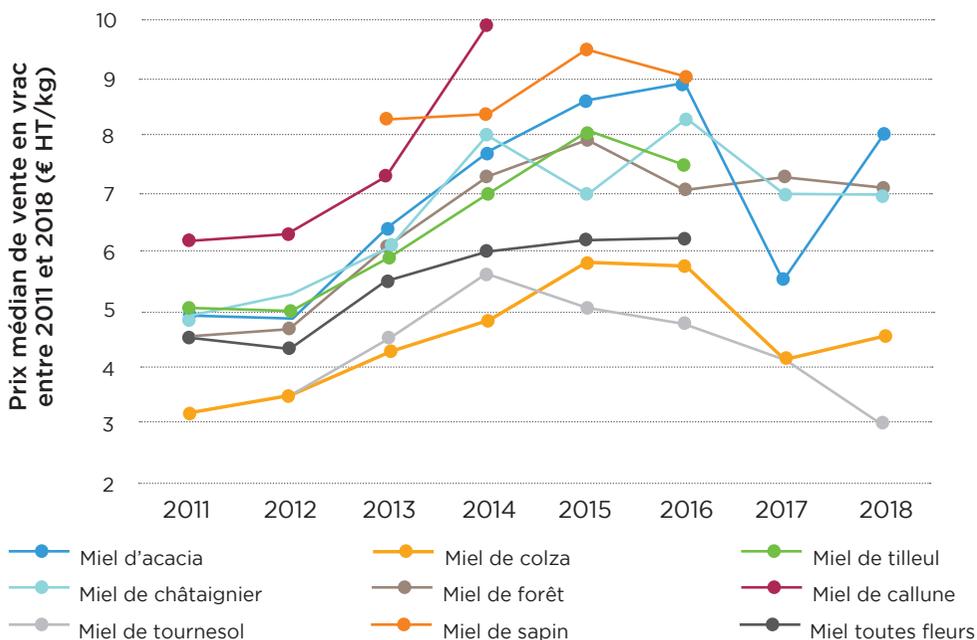
Source : Réseau d'exploitations de référence

ATTENTION :

Les rendements indiqués sont considérés pour un apiculteur ayant de l'expérience et une bonne maîtrise de ses colonies.

• Prix moyens du miel en vrac (€ HT/kg)

Figure 2 : Évolution des prix du miel entre 2011 et 2018



Sources : Réseau d'exploitations de référence, ADA BFC et ADA NA

Les prix de vente du miel en vrac sont influencés par le marché mondial du miel. En France, de 2012 à 2014⁴, suite à une diminution de la production de miel français, les cours du miel se sont orientés vers la hausse. Parallèlement, les conditionneurs se sont orientés vers l'import⁵. Le miel français a ainsi subi un déréférencement, dans les rayons de la GMS⁶ notamment. En 2015, la production française a de nouveau augmenté, mais il a été plus difficile à commercialiser à cause du déréférencement des années précédentes. Depuis, les importations de miel sont en augmentation (avec une hausse de 59 % en valeur et de 39 % en volume entre 2010 et 2017⁷).

4. Source : L'actualité du commerce international du miel, Norberto GARCIA GIROU (présentation, 21ème congrès national de l'apiculture, Clermont-Ferrand, octobre 2016)

5. Source : Synthèse filière apiculture, FranceAgriMer, le marché du miel en France, juin 2016

6. Grandes et Moyennes Surfaces. Cela regroupe essentiellement les hypermarchés et supermarchés.

7. Source : Bilan de la campagne miel en 2016, FranceAgriMer, octobre 2017

Commercialisation : 100 % en vrac

- En fûts de **300 kg**
- La négociation des contrats et la commercialisation ont lieu **hors saison apicole**
- Les apiculteurs peuvent ainsi investir plus de temps sur les ruchers en saison pour la production

Lutte contre Varroa

- Un seul traitement est effectué sur l'ensemble des ruches en fin de saison (juillet-août) à l'**Apivar®**
- Il peut être renforcé par un passage à l'acide oxalique en hiver

Nourrissement

- Peu de nourrissement en Nouvelle-Aquitaine : en moyenne **3 kg** équivalent sucre* distribués par colonie hivernée
- En Bourgogne-Franche-Comté, **13 kg** équivalent sucre* distribués par colonie hivernée, en raison des hivers plus longs et rigoureux

Renouvellement du cheptel

- Taux de pertes hivernales : **15 %** (variable)
- Taux de pertes en saison : **15 %** (variable)
- Taux de colonies hivernées avec des reines de l'année : **50 %**
- 210** essaims créés principalement au printemps, dans lesquels sont introduits des cellules royales produites sur l'exploitation
- 150** reines (dont 130 achetées) permettant le remplacement en fin de saison de reines sur les colonies en production ou pour l'introduction dans les essaims créés en fin de saison

Renouvellement des cires

- 2 cadres de cire sont renouvelés par colonie, chaque année
- La cire d'opercules est produite sur l'exploitation : 140 kg et est gaufrée à l'extérieur

Bâtiments et matériel

Bâtiment d'environ 600 m² soit 1 m² par colonie, dont :

- Zone d'extraction
- Zone de conditionnement
- Zone de stockage du miel (avec contrôle de la température et de l'humidité)
- Zone de stockage du matériel

Matériel :

- Transhumance** : camion plateau ou 4x4 remorque (capacité de 90 ruches avec 1 hausse), élévateur tout terrain, gerbeur électrique
- Miellerie** : chaîne d'extraction, centrifugeuse, pompe à miel, chaudière à cire, transpalette, séchoir à pollen, chauffage, ventilateur et déshumidificateur

* Les produits distribués pour le nourrissement glucidique des colonies n'ont pas tous des concentrations en sucres équivalentes. Un taux de conversion est utilisé pour obtenir une quantité en « kg équivalent sucre », il correspond au taux de concentration en sucre du produit.

Forces et faiblesses de l'exploitation

FORCES

- La **commercialisation** n'interfère pas sur le travail aux ruches et laisse plus de temps à la production
- Niveau d'équipement élevé
- Variété des miellées selon les années
- Production importante
- Complémentarité des revenus avec le pollen et les prestations de pollinisation en Nouvelle-Aquitaine

FAIBLESSES

- Revenus fortement dépendants des variations du cours du miel. Prix de vente du miel soumis à la fluctuation des cours du marché
- Récoltes aléatoires selon les années
- Beaucoup de trajets avec les transhumances

Avec le soutien financier de :



Nous remercions les apiculteurs qui ont accepté de donner de leur temps pour aider la filière à acquérir des données de références sur le fonctionnement des exploitations apicoles professionnelles.

Une version longue du document est disponible auprès des ADA, du GPGR, d'ADA France et de l'ITSAP.

Auteurs : Félicie Aulanier (ITSAP), Chloé Juge (ITSAP), Jean-Baptiste Malraux (ADA BFC), Alicia Teston (ADA NA) et Cécile Ferrus (ITSAP).

Avec la participation en relecture de : Tiphaine Seulliet (ADAPIC), Jérôme Hebras (Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine), Constance Berli (ITSAP) et d'apiculteurs enquêtés et relecteurs.

Crédits photographiques : ITSAP.

Conception graphique : Gisèle Janit - g.janit@wanadoo.fr / Edité en novembre 2019.

• Produit des autres activités

En Nouvelle-Aquitaine, la production de miel est complétée par la production de pollen et des prestations de pollinisation.

Prestation de pollinisation

Les prestations de pollinisation concernent surtout l'**arboriculture** (kiwi principalement). Elles sont rémunérées autour de **35-40 € HT par colonie**.

Source : ITSAP, dans le cadre du projet POLAPIS - données obtenues entre 2013 et 2016 sur les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes

Répartition du produit brut et des charges

Le produit brut de l'exploitation : valeur des productions de l'exploitation (vendues ou stockées) et des éventuelles subventions d'exploitation.

Le produit brut de l'exploitation est en moyenne de **218 € par colonie hivernée** et les charges en moyenne de **165 € par colonie hivernée**. Le miel est vendu en moyenne **6,75 € HT/kg**.

Figure 3 : Produit brut moyen de l'exploitation (154 850 € HT) hors subventions d'exploitation

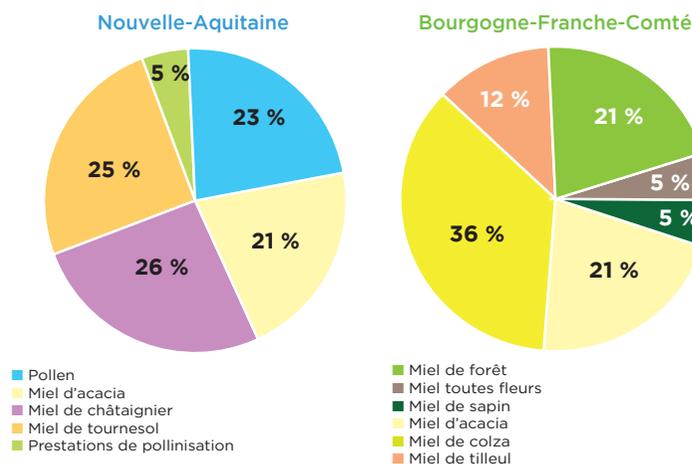
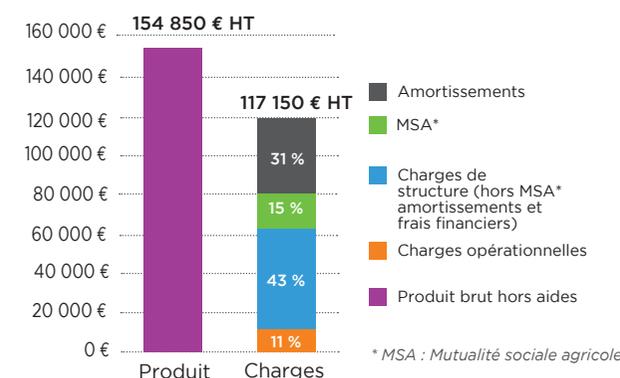


Figure 4 : Répartition du produit brut (hors subventions d'exploitation) et des charges de l'exploitation (hors frais financiers)



* MSA : Mutualité sociale agricole

Résultats économiques

L'Excédent brut d'exploitation (EBE) : solde entre le produit total et les charges opérationnelles et de structure.

Le résultat courant (RC) : solde entre le produit total et les charges totales. Il est un indicateur de la rentabilité de l'exploitation.

EBE = 74 050 €

RC = 37 700 €

L'EBE et donc le RC fluctuent selon les rendements et le prix de vente du miel. Pour un prix de vente moyen de 6,75 € HT/kg, lorsque le rendement varie de 5 kg de miel par ruche mise en production, le résultat courant varie d'environ 16 600 €. De même, pour un rendement moyen de 30 kg de miel à la ruche en production, lorsque le prix du miel varie de 1 €, le résultat courant varie de 14 800 €. Attention, les aides et les frais financiers ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat économique.